Linselles. — *Une centenaire.* — La commune de Linselles se prépare à fêter, lundi prochain, le centenaire de Mme veuve Dupont. A cette occasion, une messe sera célébrée par M. le Curé, au cours de laquelle une allocution de circonstance sera prononcée par M. le chanoine Leblanc, directeur de l'Institution libre du Sacré-Cœur à Tourcoing.

Pendant l'office, la musique municipale fera entendre plusieurs morceaux de son répertoire.

Des secours en vin, café et gâteaux, et argent, seront mis à la disposition du Bureau de bienfaisance.

Mme veuve Julie Dupont est née à Roubaix le 14 prairial an III de la République (2 juin 1795).

Son père, Pierre-Joseph Agache, et sa mère Cécile Agache, portaient le même nom de famille tout en n'étant pas parents avant le mariage.

Ce fut le 26 août 1818 que Cécile Agache épousa M. Isidore-Joseph Dupont, cultivateur à Wervicq (France), avec lequel elle alla habiter avant de venir se fixer définitivement à Linselles en 1861.

De son mariage elle eut trois fils, et maintenant elle a deux petits-fils et un arrière petit-fils.

M. Dupont est décédé à Linselles en 1866.

Ajoutons que Mme Cécile Dupont jouit d'une bonne santé; elle se lève de 5 heures 1/2 à 6 heures 1/2 le matin et ne se couche qu'à 8 ou 9 heures le soir.

De nombreuses marques de sympathie et de félicitations lui sont prodiguées depuis longtemps et la population tout entière de Linselles contribuera au succès de la fête.

Un beau feu d'artifice sera tiré le soir par un spécialiste des environs.

Halluin. — *La fraude du pain.* — Mardi vers 2 heures, un garçon boulanger de M. Charles-Louis Van Overschelde se faisait surprendre au moment où il introduisait en France, par le gravier de Bousbecques, un panier contenant 24 pains de 4 livres qui avaient été fabriqués en Belgique. Son patron avait omis de faire passer cette marchandise en douane, pour éviter le droit de douane. Ce fait semble malheureusement donner raison aux nombreuses plaintes adressées depuis quelque temps à la direction des douanes et demandant la répression de ce genre de fraude.

— *Fils dénaturé.* — Un jeune homme de 23 ans, Achille Lesage, tisserand, travaillant à Tourcoing, a déjà de nombreux méfaits à son actif. Lundi matin il demandait la montre de son père, prétextant qu'il en avait besoin à son travail. Une fois en possession de l'objet, il s'empressa de l'engager au Mont-de-Piété et se mit à faire la fête avec l'argent qu'il s'était procuré par cet engagement. Mardi vers midi, il revint chez lui sous l'influence de la boisson, et comme son père lui réclamait sa montre, il se mit à briser les fenêtres de sa demeure. Puis, comme il voulait l'empêcher de continuer, il le jeta par terre et l'accabla de coups.

Las des mauvais traitements dont il est l'objet de la part de son fils, le père s'est décidé à porter plainte entre les mains de M. Champion, commissaire de police. Lesage a été arrêté en attendant d'être remis à la gendarmerie pour être dirigé sur Lille.

— *Remise de médailles de la société des sauveteurs du Nord.* — Une délégation de la section des Sauveteurs de Tourcoing, conduite par M. Albert Lambion-Mertier, vice-trésorier, a remis lundi après-midi les insignes de la société à M. Emile Logie, sergent-major de la compagnie des Sapeurs-Pompiers, ainsi qu'à M. Antoine Drouart, caporal tambour.

Bondues. — *Contributions directes.* — M. le contrôleur des contributions directes se rendra le 4 juin prochain à 8 heures 1/2 du matin, à la mairie de Bondues, afin de constater les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions directes en 1896.

Marcq-en-Barœul. — *Une caravane de Bohémiens.* — Beaucoup de cultivateurs et d'habitants des communes de Marcq, la Madeleine et Wasquehal se plaignent de la présence d'une caravane de Bohémiens qui depuis une quinzaine de jours commet des dégâts dans les propriétés cultivées.

LILLE

Société industrielle du Nord de la France. — M. Matignon a fait une longue communication sur la détermination de la chaleur de combustion des houilles. Après avoir fait remarquer que cette question devait certainement intéresser la société, puisque les noms de plusieurs de ses membres, MM. Cornut, Witz et Scheurer-Kestner, se trouvent intimement liés à ses progrès, il expose en détail le principe de la méthode Berthelot universellement adoptée aujourd'hui dans tous les pays.

Il décrit l'appareil Malher pour la détermination et discute toutes les objections qui ont été présentées jusqu'ici. Il insiste sur les conséquences des expériences de MM. Scheurer-Kestner et Meunier-Dollfus, qui permettent de supprimer l'échantillonnage dans les houilles et de déterminer leur pouvoir calorifique exactement en joignant à l'expérience calorimétrique le calcul des cendres.

Le pouvoir calorifique théorique obtenu par la méthode de Berthelot dans l'appareil Malher est le facteur le plus important du prix du combustible ; c'est lui que l'on doit prendre comme base rationnelle de ce calcul.

La méthode Berthelot s'applique aussi facilement à la détermination du pouvoir calorifique du gaz. Les expériences de MM. Aguton et Ernest Sainte-Claire-Deville ont établi en outre que cet appareil peut être transformé en un photomètre d'une grande sensibilité.

La bombe Malher peut servir également, comme l'ont indiqué MM. Berthelot et Matignon, à doser rapidement le soufre dans un composé sulfuré.

Pendant la conférence M. Deligny, préparateur à l'Institut de chimie, a effectué une détermination sur le camphre. Malgré les mauvaises conditions de l'expérience effectuée dans une salle remplie d'auditeurs et exposée à la lumière solaire, il a obtenu un nombre qui ne diffère pas de 1/500e de la valeur réelle.

Un enfant noyé. — Mardi, vers huit heures du soir, plusieurs jeunes gens se baignaient dans une mare à proximité de la porte Saint-André, quand l'un d'eux, âgé de 12 ans, Victor Morant, demeurant rue Sébastopol, disparut sous l'eau.

Malgré le dévouement de M. Victor Ghevens, sculpteur rue de Bordeaux, qui se jeta à la recherche du malheureux, on ne put le retirer qu'au bout de vingt minutes. Un docteur appelé a constaté le décès.

LA CONFÉRENCE DE M. JACQUIER

avocat au barreau de Lyon

A LA MAISON DES ŒUVRES

La conférence sur Jeanne d'Arc, organisée par l'*Union catholique* de Roubaix, et que nous avons annoncée, a eu lieu mardi, à 8 heures et demie du soir, à la Maison des Œuvres, 84, Grand'Rue, devant une salle comble, et des mieux composées.

Plusieurs dames et un grand nombre d'ecclésiastiques y assistaient.

L'arrivée du conférencier, M. Jacquier, l'éminent avocat du barreau de Lyon, a été saluée d'applaudissements unanimes.

Sur l'estrade, prennent place : M. Ruffelet, président de l'*Union catholique*, M. l'abbé Ghesquier, MM. Clément Dazin, Louis Vienne, Boyaval, Bantigny, Ferdinand Dodin, Labroy et A. Bayart.

M. le président déclare la séance ouverte, et prononce ensuite l'allocution suivante :

Allocution de M. Ruffelet, président

Mesdames, Messieurs,

« Partout en France, on se fait honneur de glorifier Jeanne d'Arc, et cette personnalité de notre histoire, à la fois si pure et si belle, semble plus particulièrement de nos jours comme transportée d'une extrémité du pays à l'autre par un immense courant de sympathie et de vénération nationales.

» Pénétré des mêmes sentiments, votre comité a cru qu'il était de son devoir d'associer d'une façon toute particulière à ce mouvement les membres de l'Union catholique des cantons de Roubaix.

» Fêter Jeanne d'Arc n'est-ce pas réclamer, comme un besoin de notre temps, l'union de tous les bons citoyens?

» Jeanne eut-elle rien plus à cœur que de mettre un terme aux divisions qui livraient la France à l'envahisseur, et d'unir tous ses hommes d'armes dans le service de Dieu, pour les rendre forts dans la défense de la Patrie?

» Fêter Jeanne d'Arc, n'est-ce pas glorifier le peuple d'où elle est issue? — N'est-ce pas glorifier l'armée qui, en suivant sa bannière, a retrouvé le chemin de la victoire?

» N'est-ce pas glorifier l'idée même de la Patrie et le sentiment de l'honneur national, puisque, à proprement parler, Jeanne a été la libératrice du territoire?

» C'est plus encore, Messieurs, car c'est aussi glorifier la foi chrétienne qui a été l'âme de sa vie, qui a inspiré toutes ses paroles comme tous ses actes, — cette foi si pure, si simple, si naïve qui a eu cette vertu de lui faire pousser jusqu'au martyre le dévouement à son pays.

» Certes, Messieurs, il est d'un heureux augure pour la France que Jeanne retrouve, en nos temps si troublés, les honneurs et la reconnaissance que, quatre siècles durant, on avait négligé de lui rendre. Les sceptiques et les railleurs ont beau s'étonner: l'ardeur de notre patriotisme et la sincérité de nos espérances ne nous font pas moins sentir que Jeanne est là haut, toujours vivante, toujours glorieuse, toujours puissante, et que si du moins nous savons le mériter, nous pouvons encore attendre d'elle le salut de la nation. (Applaudissements répétés.)

» Honneur et merci à vous, Monsieur Jacquier, non très vénéré maître, qui venez faire luire à nos yeux l'aurore de ce jour si justement désiré, si impatiemment attendu. En venant évoquer ici la radieuse figure de l'héroïque Pucelle, vous avez ce généreux dessein de réveiller et d'exciter notre amour, de fortifier notre courage, de jeter dans nos âmes quelques rayons d'idéal à l'encontre de ces préoccupations matérielles si envahissantes qui tendent à les abaisser, de ces théories subversives qui, en les opprimant, cherchent à les asservir. (Applaudissements).

» Gracieusement empressé à répondre à notre appel, vous n'avez pas craint d'ajouter à votre rude et incessant labeur la fatigue d'un long voyage ; et vous venez nous apporter, en ce moment, le bienfait de cette éloquente parole, si justement admirée de la France entière, toujours armée et toujours prête à défendre le droit violé, la vérité méconnue, la justice outragée, et aussi toujours vaillante et toujours heureuse de glorifier Dieu, d'honorer la Patrie.

» Ah! soyez-en remercié comme il convient à votre dévouement et à votre mérite! Soyez-en béni de Dieu, comme vous l'êtes de tous les cœurs chrétiens et français, et hâtez-vous de nous procurer, avec la satisfaction de vous entendre, la joie de vous applaudir. »

Ces paroles de l'honorable M. Ruffelet sont très vivement applaudies.

Discours de M. Jacquier

M. Jacquier se lève alors et est longuement acclamé.

Grand, les épaules larges, le regard bon et énergique, l'éminent avocat, quand le silence est rétabli, déclare qu'avant d'aborder ce qui doit être l'objet de la réunion, il éprouve le besoin de satisfaire à un double devoir : de remercier d'abord les membres organisateurs qui lui ont fait l'honneur de l'inviter à prendre la parole, alors, dit-il, qu'il n'eût pas été difficile de trouver à Roubaix un orateur capable de dire ce qu'il va dire. Mais, quand il s'agit de la patrie, il n'y a pas de distance et M. Jacquier, au nom de la ville de Lyon, tend avec bonheur la main à sa sœur du Nord. (Applaudissements.)

L'orateur remercie aussi de son chaleureux accueil le président de l'*Union Catholique*, son confrère par la foi comme par la profession. Je suis heureux, continue M. Jacquier, de me retrouver dans le Nord, où je ne crois pas être un étranger. Il ajoute : — Vous disiez tout à l'heure, mon cher Président, que j'étais la flamme.. Non. Je viens ici me réchauffer à la vôtre! Du Nord, autrefois, on a dit que venait la lumière; aujourd'hui en vient la force... (Vifs applaudissements.)

L'orateur fait ensuite l'éloge de l'Université catholique de Lille et félicite les industriels du Nord qui sont alliés à l'action et ont tendu la main à l'ouvrier en créant des associations patronales dont le succès est si grand. Ce sont aussi aux cités du Nord que l'on doit le grand cortège national en l'honneur de Jeanne d'Arc...

***

L'orateur rentre alors dans le sujet de la conférence. — Vous n'attendez pas de moi, dit-il en substance, que je refasse l'histoire de cette vie... D'ailleurs, grâce à Dieu, de notre Jeanne d'Arc on a tant parlé depuis un an, on a tant écrit, que, si le vœu de Barbès, qui voulait une statue de l'héroïne dans le moindre hameau, n'est pas réalisé, il n'y a du moins pas une bourgade où son nom et sa vie ne soient connus!

L'orateur ne fera donc connaître que quelques faits se rapportant à la vie de Jeanne. Le premier fait sur lequel notre attention doit être attirée, c'est celui dont nous sommes aujourd'hui les témoins. Si l'on se reporte seulement à dix ans en arrière, Jeanne d'Arc n'était pas une inconnue, sans doute, car l'art, la littérature, la poésie l'avaient chantée; tous les historiens, entre autres Henri Martin et Michelet, avaient tressé des couronnes à la Vierge; — mais enfin la popularité de Jeanne n'existait que dans un cercle restreint.

Depuis dix-huit mois, que s'est il passé? Le pays tout entier s'est levé. Pourquoi? Pour qui?... Pour la belle glorifiée d'aujourd'hui, la sainte de demain! (Applaudissements.)

Partout le nom de Jeanne a été répercuté comme un souvenir du passé, — une espérance! Et dans cet admirable élan, il n'y a plus de riches ni de pauvres; il n'y a que des Français pour acclamer une Française!.. (Triple salve d'applaudissements).

Et, comme si Jeanne appartenait à l'humanité autant qu'à la France, l'étranger mêle ses couronnes aux nôtres, et un évêque d'Angleterre est venu même assister aux fêtes d'Orléans... Il n'y a pas seulement les vainqueurs, il y a aussi les vaincus, qui se courbent sous un même hommage, en attendant qu'ils s'agenouillent au pied d'un même autel! Un grand évêque a dit que notre pays était le pays de la résurrection : Jeanne d'Arc est ressuscitée!

***

Et comment se fait-il, demande l'orateur, comment se fait-il qu'après quatre siècles, cette figure resplendisse encore? On ne peut l'expliquer si l'on ne croit pas à Dieu!

Il ne faut pas faire du chauvinisme à l'excès, et, parce que nous avons le grand bonheur d'être Français, nous ne devons pas croire que, seule, notre nation a eu ses hommes illustres. Et, cependant, en France, quelle lignée de héros et d'héroïnes!... Mais Dieu n'a jamais fait pour aucune nation ce qu'il a fait pour la France.

Il a envoyé souvent ses anges sur la terre; une femme comme Jeanne d'Arc, jamais!... Elle avait toutes les grâces, toutes les vertus. C'était aussi la fille la plus simple. Elle était bonne et secourable à tous...

Elle priait, cette enfant, comme une fleur embaumée. Et, pendant que ses compagnes allaient s'amuser dans les clairières, Jeanne, elle, tressait des couronnes à la Madone qu'elle aimait. Son âme était faite de poésie... Cette fille du peuple, qui aimait ses fleurs, ses parfums, était elle même une fleur épanouie, qui avait les grâces d'une enfant, les ailes d'un ange.

Le brillant orateur, que de longs et chaleureux bravos interrompent souvent, rappelle alors ce qu'était Jeanne, en 1429, sous les murs d'Orléans. Est-elle belle, cette enfant, sous l'airain qui l'étreint! Elle est restée ce qu'elle était à Domrémy... Elle convertit le vieux Lahire, qui lui promet de ne plus jamais jurer, et qui apprend une prière: Mon Dieu! disait il, faites ce que Lahire ferait pour vous, si vous étiez Lahire!

M. Jacquier dépeint ensuite la femme de guerre : — Il n'y a pas de stratégiste plus habile... Et c'est dans la mêlée qu'il faut la voir : Lahire, Dunois, Xaintrailles, le duc d'Alençon... elle est au milieu d'eux, et il n'y en a pas un qui la surpasse. Si quelque un faiblit, c'est elle qui lui remonte le courage; et, en huit ou neuf jours, Orléans est délivré! C'est le héros : elle reste la femme! Comme l'a dit un de ses panégyristes : « Elle est à cent coudées au-dessus de nous, et elle est toujours avec nous! »

***

Le peuple d'Israël, continue l'orateur, a eu ses libératrices; mais, derrière elles, on voit couler le sang! Jeanne d'Arc, pure au début, pures toujours, a été elle aussi empourprée de sang, mais du sien!

Il semblait qu'il manquait à son front une couronne, celle du martyre : elle n'attendra pas longtemps, et, le 31 mai 1431, elle monte sur le bûcher. Il y a là, s'écrie M. Jacquier, après la scène du calvaire, la scène la plus émouvante qui ait jamais existée!... Jeanne s'attendrit et pleure.

Quand on aime son pays, son vieux père, mourir ainsi à vingt ans, ah! cela fait peine de quitter la vie! Mais quand Jeanne aperçut le signe de la rédemption, ses pleurs se tarissent : — Jésus! Marie! La France! s'écrie-t-elle. Mes voix ne m'avaient pas trompées!.... Elle meurt. Et, a dit un de ses bourreaux, on vit alors son âme, sous la forme d'une colombe, s'en aller du côté de la France!...

Si nous regardons l'œuvre accomplie, poursuit l'éminent orateur, nous avons beau l'examiner, la lire, la relire, nous n'en comprendrons jamais la grandeur. Un conquérant, un César, un Alexandre, un Napoléon, c'est beau... C'est beau de faire de son pays le premier du monde... Mais il y a quelque chose de plus beau à faire pour son pays que de lui donner des provinces : c'est de lui rendre celles qu'il a perdues!

Un tonnerre d'applaudissements salue cette belle parole.

Les trésors publics sont vides, continue M. Jacquier. Il y a encore des chefs, mais il n'y a plus de soldats. Il y a des courtisans : il y en a toujours... Et pour sauver tout cela, il y a un jeune Dauphin, qui doute de tout, même du sang qui coule dans ses veines! Les fléaux ont passé les uns après les autres, le grand schisme d'Occident a déchiré l'Eglise... Voilà la France à la fin du XVe siècle!

Quelle est donc cette enfant qui se lève? Elle a dix-huit ans. Et puis après? C'est une ignorante. Et c'est elle qui va sauver le pays. Ce que les capitaines, les diplomates, les rois, la nation n'ont pu faire, elle va le faire, car ses voix le lui ont commandé.

— Qui d'entre vous, Messieurs, demande l'orateur, en entendant cette jeune paysanne, pauvrement vêtue, tenir un semblable langage, l'aurait crue? Personne. Et c'est pourquoi son curé l'exorcise, et son père dit que, si elle ne se marie pas, il la noiera lui-même!

Seul, le peuple — et ce sera son éternel honneur — croyait en elle! C'est ainsi que, fille du peuple, armée par le peuple, elle a sauvé les rois! Ah! l'on comprend qu'à l'appel de son nom le peuple tressaille!

Quand, à la fin du XVe siècle, une fille a sauvé la France, quels que soient les fléaux qui menacent la fin du XIXe siècle, je dis, s'écrie l'orateur, qu'il y a de l'espoir!

***

Le 8 mai, continue le brillant conférencier, Orléans est sauvée, après dix jours! On dira ce que l'on voudra, qu'on ne croit à rien, pas même en Dieu! — moi, je crois à Jeanne d'Arc!...

On n'a pas besoin des trompettes de Jéricho, pour faire tomber les murs; quelques jours plus tard, dans la vieille cathédrale de Reims, le Dauphin, plus étonné que tout le monde, est sacré roi. Celle qui a accompli ce miracle a dix-neuf ans, pas plus... Eh bien, il y a là quelque chose!... Il y a un miracle

Que c'est beau! Quelle épopée! Quelle invraisemblable histoire!

Elle est vrai cependant, et à côté de ce miracle, il y en a un second : celui que l'on pourrait appeler le « miracle de l'ingratitude! »

Le 24 mai 1430, Jeanne est sous les murs de Compiègne et tombe aux mains des Bourguignons. Qu'est-ce qu'on va faire? Mais la ville va sortir en masse, croit-on. Il y a là la fleur des chevaliers français. Jeanne d'Arc est prisonnière, — de qui? Des Français, des Bourguignons!

— Pensais-... hélas! s'écrie avec émotion l'aimable conférencier.

Pendant six mois, on la promène de prison en prison. Quand le procès est fini, c'est la mort... Mais, non donc est le roi? Où est-il?... Dunois, Xaintrailles, Lahire, où sont ils? Et le peuple? La France?...

— Personne!...

Quand on pense à cela, continue l'orateur, — et on doit y penser souvent — on ne peut que s'écrier : C'est un miracle!

Jeanne aurait été une femme, on se serait immolé pour elle. C'était une libératrice : On l'a laissée mourir! Et pendant quatre siècles, ça été la même chose. Au XVIIe siècle cependant, un poète a chanté Jeanne; malheureusement, c'était Chapelain : un nouveau supplice!

Au XVIIIe siècle, Voltaire l'a insultée, et quand aujourd'hui, le grand maître de la Franc-Maçonnerie, le « pape Lemmi » vient dire : « qu'ils honorent leur idiote, les catholiques, nous fêtons Voltaire! », je lui dis : Merci! car il s'est placé derrière celui qui lui convient le mieux! Mais, nous les aurons bientôt bouté dehors, ces gens qui croient que c'est servir la Patrie que de l'asservir! (Applaudissements répétés.)

***

On dit aux catholiques : Vous accaparez Jeanne d'Arc. Quelle idée avez-vous de la canoniser? Veut-on dire par là que nous voulons pour elle toutes les apothéoses? Qu'elle est la messagère de Dieu? C'est certain. Mais, parce que nous voulons pour elle des autels dans les sanctuaires, est ce que nous n'en voulons pas sur la place publique?

Nous voulons aussi que le Parlement la canonise civilement, si l'on peut parler ainsi; et nous voudrions qu'il y ait la Trêve de la Patrie, comme autrefois la Trêve de Dieu!

Mais, maintenant, il y en a qui ne veulent plus de patrie. Quand cette patrie s'appelle la France, c'est un double blasphème. Ce que Jeanne aimait, après Dieu, c'était la Patrie! Elle est partie, elle a combattu, elle est morte... Pourquoi? Pour nous, pour la Patrie!

Il faut faire comme Jeanne : il faut ramener Dieu à nous. Car, hélas, dans les temps où nous vivons, il y a un roi qui est moindre que le roi de Bourges : c'est Dieu, que l'on chasse de partout! On a dit, il y a vingt ans, qu'il n'y avait pas de question sociale chez nous... Aujourd'hui, y en a-t-il une?

Le socialisme est à nos portes! Il est temps de faire reparaître Dieu, et de faire voir à ses ennemis que nous sommes, là, des âmes baptisées, que l'on a le droit de porter hautes et fières, comme on porte un Saint-Sacrement!... (Triple salve d'applaudissements.)

Disons-leur, continue l'orateur, que nous voulons pouvoir nous agenouiller pour dire : Au nom du Père! Disons-leur que nous voulons de l'eau du baptême et la bénédiction de nos unions.

Quand j'ai dit : Dieu, et en terminant l'orateur, j'ai parlé de Jésus-Christ, il faut le Christ dans nos écoles! Car quand un peuple croit, qu'il espère, il est sauvé!

L'admirable discours de M. Jacquier a produit sur l'auditoire une impression profonde. Les cris de : Vive Jacquier! se mêlent aux applaudissements, et une véritable ovation est faite à l'éminent orateur.

M. Ruffelet le remercie chaleureusement du bien qu'il a fait aux âmes, et donne lecture de l'ordre du jour suivant :

« Les membres de l'*Union Catholique* des cantons de Roubaix, réunis en assemblée générale, émettent le vœu que la nation française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc; que cette fête de patriotisme soit officiellement proclamée et fixée au 2e dimanche de mai, pour anniversaire de la délivrance d'Orléans. »

Cet ordre du jour est acclamé.

La séance est levée à 10 heures 15.

A la sortie, un vivat est chanté sur le passage de M. Jacquier, qui remercie, et monte en voiture, pour se rendre à la gare, où il a pris le train pour Lille à 11 heures.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 28 mai.* — UNE ÉCRITE PRÉCOCE DANS L'ARMÉE DE LA CONTINENTALE. — Le 16 mai, un hameau du Laboureur à Wattrelos, les douaniers ont arrêté un jeune garçon de 14 ans, Alfred Quenneville, demeurant rue Decrème à Roubaix, qui était porteur d'allumettes en bois de provenance étrangère. Le père, appelé à l'audience comme civilement responsable, déclare qu'il ne sait plus que faire de son fils et qu'il ne s'oppose pas à ce qu'il soit puni. Le jeune Quenneville est envoyé en correction jusqu'à dix-huit ans et demie.

RETOUR SUR UNE TERRE HOSPITALIÈRE. — Pendant ces derniers jours il a été procédé pour infraction à un arrêté d'expulsion, à l'arrestation de Augustin Bekaert, 54 ans, boulanger à Roubaix, de Charles Guilbert, 21 ans, couvreur à Mouscron, Elisabeth Noseons, 22 ans, peigneuse à Mouscron; le premier est condamné à un mois, le second à trois mois; la troisième à quatre mois de prison.

Cour d'appel de Douai. — RAPPORT D'UN JUGEMENT DE FAILLITE. — Nous avons relaté un arrêt de la Cour du 27 mai courant relatif à un jugement déclaratif de faillite du Tribunal de commerce de Tourcoing.

Il n'est pas inutile de bien préciser la portée de cet arrêt.

La Cour a constaté qu'au moment où le jugement a été prononcé, le tribunal de commerce de Tourcoing avait bien jugé, mais que, depuis le 11 décembre 1894, M. Herman Debeuf ayant pu faire désintéresser ses créanciers par une tierce personne, M. Herman Debeuf n'est plus aujourd'hui en état de faillite.

La Cour le relève donc de la faillite, tout en le condamnant aux frais de première instance, d'appel et de procédure nécessités par la situation du 11 décembre 1894.

Concerts et Spectacles

Croix. — Le grand concert que devait donner la musique municipale de Croix dans le jardin de M. Isaac Holden et qui avait été remis par suite du mauvaistemps aura lieu jeudi 30 mai. Le programme est le même.

Tourcoing. — La « Fanfare du Petit Château » et les orphéonistes « Crick-Sicks » exécuteront sur la Grande Place, le jeudi 30 mai 1895, à huit heures et demie du soir les morceaux suivants :

La fanfare du Petit Château : 1° Chanzy, allegro militaire, Signard; 2° Gavotte de F. Moll, arrangée par Muldermans. Les Crick-Sicks : 3° Les Chasseurs, chœur, Rochas; 4° Chœur des Romains (Hérodiade) avec accompagnement d'orchestre, Massenet.

La fanfare du Petit Château : 6° Fantaisie originale, Painparé; 7° Chevrette, polka, Baudonck.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOUFFLERS

Séance du mardi 28 mai 1895

Le conseil municipal de Toufflers s'est réuni en session ordinaire à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Pouchain, maire.

Etaient présents : M. Louis Brunin, adjoint; MM. les conseillers municipaux Badoux, Delos, Desmettre, Fin, Leblanc, Tricoit, Cimetière et Plouvier.

M. Dhouailly donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté. M. Tricoit est élu secrétaire.

Le Conseil approuve les comptes de gestion de l'exercice 1894. Il dresse le budget additionnel de 1895. Il est procédé à la formation du budget primitif de 1896 qui est équilibré.

Le Conseil émet un avis favorable au budget supplémentaire de l'exercice courant et du budget primitif de 1896 du bureau de bienfaisance de la commune.

Il nomme MM. Pouchain, Delos et Plouvier membres de la commission de surveillance des travaux municipaux.

Il vote l'ouverture d'un crédit de 400 francs à porter au budget de 1896 et à prélever sur l'imposition pour dépenses obligatoires, pour l'assistance médicale gratuite à domicile.

La séance est levée à 7 heures 1/2.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les dégagements du Conditionnement

Tourcoing, le 28 mai 1895.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Je vous demande l'hospitalité de quelques lignes pour protester contre la vente que la ville a l'intention de faire prochainement, d'une parcelle de terrain qui lui appartient et qui est située à l'entrée de la rue Carnot en face du Conditionnement.

Si la commission des grands travaux voulait se rendre compte de l'encombrement que cause l'énorme quantité des camions qui stationnent à cet endroit (plus de quarante voitures en même temps), au lieu de vendre ce terrain, elle en profiterait pour agrandir la place en face du Conditionnement et en même temps, elle donnerait libre accès aux rues des Carliers, du Midi, Motte, Carnot, Neuve de Roubaix et enfin aux grands mouvements de la gare par la rue Louis Leloir.

Nos édiles ne doivent pas ignorer que c'est le point le plus mouvementé de Tourcoing, ce qui ne fera qu'augmenter lors de la nouvelle gare.

Puisque le Conditionnement est fait sur un terrain qui aurait dû devenir la rue de la Gare de Tourcoing, que la ville tâche au moins, puisqu'elle en a la facilité, d'atténuer les inconvénients que le voisinage du Conditionnement cause aux habitants du quartier, et éloigne ceux qui désireraient venir y demeurer. J'oubliais de signaler le passage du car, qui met le comble à l'encombrement.

Je vous remercie, Monsieur le Directeur, et je signe :

Un témoin de ces ennuis journaliers.

NORD

L'élection de la 4e circonscription de Lille. — La lettre suivante a été adressée aux électeurs par M. Dérousseaux :

« Mes chers concitoyens,

» Je tiens à remercier sans retard les fidèles amis dont le concours actif a réussi à grouper sur mon nom 3,000 suffrages.

» Je fais application du principe posé par le comité conservateur en ce qui concerne l'attitude de M. Dansette en cas de ballottage.

» Je reste à la disposition des électeurs.

» *Louis* DÉROUSSEAUX. »

Une noyade à Saint-Folquin. — Mardi après-midi on a retiré du canal à Saint-Folquin le cadavre du sieur Danchy, cultivateur à Bourbourg-Campagne. On croit à un accident.

Crime ou suicide à Bagnolet-les-Epercleques — Lundi dernier, on a découvert dans une mare d'eau située dans une pâture le cadavre de Mlle Louise Buffini, âgée de 26 ans. Le corps portant des traces de violences, le parquet vient de descendre sur les lieux.

Cysoing. — *Vol.* — Une marchande de Pecq, Mme Cécile, a été, mardi dans la matinée, victime d'un vol; son porte-monnaie contenant 75 francs a été enlevé, pendant le marché de Cysoing où elle était installée. Plainte a été déposée à la gendarmerie.

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis à la séance du 27 mai, les votes des députés du Nord dans les scrutins suivants :

1° L'ordre du jour pur et simple à la suite de la discussion de l'interpellation de M. Denis, relative à la révocation d'un trésorier-payeur général et à la prédominance des juifs dans l'administration française, et de celle de M. le vicomte d'Hugues sur les dangers de l'infiltration incessante de la race juive chez nous. (Adopté par 291 voix contre 199.)

Ont voté *pour* : MM. Carpentier-Risbourg, Cogez, Dubois, Evrard Eliez, Guillemin, Hayez, Michau, Sirot-Mallet et Weil-Mallez.

N'ont pas pris part au vote : MM. Dron, P. Legrand.

Ont voté *contre* : Nos autres députés.

2° L'ordre du jour pur et simple accepté par le gouvernement à la suite de l'interpellation d'Hugues, relativement à plusieurs cas de rupture d'engagement décennal non suivis de service militaire. (Adopté par 340 voix contre 148.)

Ont voté *contre* : MM. Defontaine, Dron, Guesde, Lemire.

Se sont abstenus : MM. Evrard Eliez, Jung, Pierre Legrand.

Ont voté *pour* : Nos autres députés.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
DE PARIS
ROUBAIX, 30, Grande-Rue, 30
TOURCOING, rue Carnot

ESCOMPTE & ENCAISSEMENT
Garde de Titres, Valeurs, Bijoux, etc.
COUPONS PAYÉS
dès à présent échéance juin, juillet et août
ORDRES DE BOURSE COMPTANT ET TERME
DÉPOTS DE FONDS à échéances, intérêt fixé à 4 ans et au-delà, 4 0/0; à 3 ans, 3 1/2 0/0; 2 ans 3 0/0.
Location de Coffres-Forts depuis 5 fr. par mois
93485—40190

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du mardi 28 mai.* — Emile Bouckenooghe, angle des rues Richard Lenoir et Archimède 1. — Emilie Demeyer, rue des Longues-Haies cour Vromant 13. — Théodoric Teilleul, Hôtel-Dieu. — Léon Vanlersberghe, rue Mazarin 14. — François Dermoudt, Hôtel-Dieu. — Germaine Tettelin, rue des Longues Haies cour Caquant 7. — Pauline Fontier, rue du Moulin 168. — César et Lucienne Dupuis, rue Fourcroit 2, maison Leman. — *Déclarations de décès.* — Irma Tiberghien, 52 ans, Hospice Barbieux. — Joséphine Houteiller, 77 ans, rue Chanzy 35. — Elie Broux, 57 ans, rue de Beaumont 19. — Julia Vandendriessche, 3 ans, rue Sainte-Elisabeth 12. — Léon Drouffe, 86 ans, rue Pierre de Roubaix 148. — Victor Wibon, 1 mois, rue d'Antoing 31. — Alexandre Potiez, 74 ans, Hospice civil. — Rachel Petif, 16 mois, rue Dauhenton 80

TOURCOING. — Déclarations de naissances du mardi 28 mai. — Paul Leglaye, rue de Gand. — Albert Descrouet, rue du Flocon. — Anais Bourgeois, rue de Roulers. — Julien Vermeersch, rue de Lille. — Camille Coussemet, rue Saint-Pierre. — Anna Declerck, rue du Tilleul. — Léon Vanpaeghterbeke, rue Carnot. — Rachel Verbeke, à la Marlière. — Gaston Denys, rue de la Latte. — Maria David, rue des Phalempins. — Germaine Houzet, rue Cavier. — Suzanne Lièvin, rue Saint-Jacques. — Louise Verveke, rue Messiaen. — Paul Depoortère, à la Pierre Bleue. — Andrée Prouvost, rue des Piats. — *Déclarations de décès.* — Henri Desmettre, 36 ans tisserand, rue de Roncq, cour Flipo 2. — Albert Ingels, 1 an 1 mois, Crois-Rouge cour *Bellisse*. — *Fidèle Sabbe, 76 ans 3 mois*, sans profession rue de Moscou 34

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille L. DROUFFE-CHEVALIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Léon-Louis-Joseph DROUFFE, décédé à Roubaix, le 28 mai 1895, à l'âge de 6 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 30 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, 148, rue Pierre-de Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille PETIT-WATINE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Rachel-Raymonde PETIT, décédée à Roubaix, le 28 mai 1895, à l'âge de 16 mois et 18 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels qui auront lieu le jeudi 30 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daubenton, 80.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 30 mai 1895, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille-Henri HAZEBROUCK, décédé à Roubaix, le 23 avril 1895, dans sa 48e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix, le jeudi 30 mai 1895, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Félix PICKE, époux de Dame Marie VANOVERFELDT, décédé à Roubaix, le 26 avril 1895, dans sa 37e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

La démission de M. de Mérode. — A la Chambre des représentants, M. de Burlet, chef de cabinet, exprime ses regrets de la démission de M. de Mérode, motivée par des divergences de vue avec ses collègues sur la question du Congo.

Le ministre est d'accord sur le but à atteindre dans la question du Congo. Les ministres ont seulement différé d'avis sur les moyens à employer pour y arriver.

M. de Burlet ajoute que le public a accueilli avec satisfaction la création d'un ministère du travail; il déclare que le remaniement ministériel n'implique aucun changement politique dans le cabinet.

Un accident à Gand. — Deux morts. — Un grave accident s'est produit au port hier après-midi, à 6 heures à Gand. On opérait le déchargement de 250 balles de jute se trouvant à bord du steamer *Sea Gull*, pour les mettre dans une allège, *de Schelde*, laquelle était déjà surchargée.

Par suite du poids des balles, ce dernier bateau s'inclina tout à coup, immerge